

Sommaire

LES 50 ANS DE LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL
LIBERTÉ D'ASSOCIATION (LYON, 24 JUIN 2021)

- Philippe Blachère, *Présentation générale : Il y a 50 ans, la décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971.*
Christophe Roux, *Introduction (sur)plombante au cinquantenaire de la décision Liberté d'association.*
Benjamin Lecoq-Pujade, *1971, une révolution de palais ?*
Dominique Rousseau, *La décision du 16 juillet 1971, une ouverture démocratique.*
David Mongoin, *Brèves de lectures théoriques de la décision de 1971.*
Mathilde Philip-Gay, *La décision Liberté d'association est-elle l'équivalent français de l'arrêt Marbury v. Madison ?*
Aïda Manouguian, *La décision du 16 juillet 1971 aux prises avec la diatribe de René de Lacharrière :
une opinion toujours « dissidente » ?*
Laurent Eck, *Faut-il constitutionnaliser la décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971 ?*

-
- Jean-Sébastien Boda, *Bloc de constitutionnalité ou désordre constitutionnel ?*
Philippe Lauvaux et Tanguy Pasquier-Briand, *L'instabilité ministérielle sous la Seconde Restauration
ou le parlementarisme irréalisé.*
Pierre Négrel, *Le bonheur, fondement et horizon du droit constitutionnel de la Révolution française (1789-1793).*

CHRONIQUES

Jurisprudence du Conseil constitutionnel

Commentaires des décisions

Décision n° 2021-825 DC du 13 août 2021, *Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets*, Servane Le Dù ; décision n° 2021-943 QPC du 21 octobre 2021, *Commune du Port [Exclusion des communes d'outre-mer de la faculté de majorer les indemnités de fonction des élus municipaux des communes attributaires de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale]*, Mathieu Carniama.

Droit constitutionnel étranger

Damien Connil, Dimitri Löhner, Mariana Melo Egídio, *Chronique de droit constitutionnel portugais.*
Rafaâ Ben Achour, *Tunisie : de l'enterrement de la Cour constitutionnelle à l'enterrement de la Constitution du 27 janvier 2014.*

Actualité bibliographique

Au sommaire du n° 131

- Margaux Bouaziz, *La démocratie en Amérique : restrictions et privations de l'exercice du droit de vote des minorités raciales aux États-Unis.*
Clément Lacombe, *Pour une compréhension du régime de l'enseignement des langues régionales, essai d'un parangonnage franco-belge.*
Roïla Mavrouli, *Le « comme si » du peuple à l'aube des démocraties illibérales.*
Pauline Milon, *La révision de l'article 1^{er} de la Constitution n'aura pas lieu. Contribution au développement de la responsabilité administrative environnementale.*
Fabienne Quilleré-Majzoub, *Recherche les véritables auteurs de la Constitution libanaise de 1926 désespérément...*
Louis-Sami Ramdami, *La jurisprudence des neutrons législatifs en quête de lisibilité.*

